



Province de Québec
MRC du Haut-Saint-François
Ville de East Angus

AVIS DE DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2023

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle général de perception de la Ville de East Angus pour l'année 2023, est complété et qu'il est déposé à mon bureau au 200, rue Saint-Jean Est à East Angus. Il sera également procédé à l'envoi des comptes.

AVIS PUBLIC est également donné que le paiement des taxes et des compensations mentionnées audit rôle doit être effectué en 5 versements égaux aux dates d'échéances suivantes :

1 ^{er} versement	1 mars 2023
2 ^e versement	1 mai 2023
3 ^e versement	1 juillet 2023
4 ^e versement	1 septembre 2023
5 ^e versement	1 novembre 2023

Toutefois, toutes les taxes et compensations sont exigibles et payables en un seul versement, soit le 1 mars 2023, si le montant dû est de moins 300 \$.

DONNÉ À EAST ANGUS, ce vingt-troisième jour de janvier deux mille vingt-trois.

Bruno Poulin, CPA CMA, o.m.a.
Greffier-trésorier